

4 Économie

Relance de l'économie par l'investissement

Premières assises du Haut conseil pour l'investissement aujourd'hui

OUTIL stratégique pour instaurer la confiance, relancer l'économie afin de créer des emplois et la richesse inclusive, la réunion du Haut conseil pour l'investissement (HCI) se tient ce jour, sous la présidence du chef de l'État. Dans un mini-dossier, l'Union revient sur cette importante instance économique et la démarche qui a débouché sur son organisation.

Les missions du Haut conseil pour l'investissement

Innocent M'BADOUA

Libreville / Gabon

C'EST ce matin que se tient à Libreville, sous le haut patronage du chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba, la première session du Haut conseil pour l'investissement (HCI), sous le thème : "Comment relancer l'économie par l'investissement et la diversification pour une croissance inclusive?".

Il s'agit pour ce Haut conseil pour l'investissement d'arrêter les orientations liées à la mise en œuvre de la politique d'investissement. Celui-ci a aussi pour missions de suivre l'exécution de la stratégie nationale de promotion des investissements; d'instruire toute adaptation nécessaire aux évolutions constatées en matière d'investissements. Et, enfin, de susciter des mesures incitatives cohérentes

pour l'investissement et s'assurer de l'exécution par le gouvernement de ses orientations.

Pour y parvenir, trois objectifs spécifiques à court terme sont visés par ce conclave qui réunira plusieurs parties prenantes. Il s'agit, notamment, de rétablir le dialogue entre l'administration publique et les opérateurs économiques du secteur privé, d'améliorer le cadre général des affaires, de susciter et

d'accroître l'investissement. Au sujet du dialogue public-privé, le but recherché est de permettre des échanges ouverts et francs, entre les autorités et le secteur privé, afin de déceler les éventuels points de blocage dans le bon déroulement de leurs activités. De la sorte, il sera défini des objectifs communs entre les opérateurs économiques privés et les décideurs-managers du secteur public, en vue d'assainir

l'environnement des affaires et relancer l'économie.

S'agissant de l'amélioration du cadre des affaires et de la compétitivité, il est question de prendre des mesures ayant un impact général et sectoriel, dans l'optique de « faciliter la capacité du secteur privé de faire des affaires au Gabon ». L'amélioration du cadre des affaires doit permettre un regain de dynamisme au sein du secteur privé, susci-

ter l'activité économique, l'emploi et la diversification de l'économie, en redonnant confiance audit secteur privé.

La finalité du HCI est de susciter et d'accroître l'investissement. En effet, la confiance et un cadre des affaires amélioré ont pour conséquence de susciter l'investissement, non seulement des entreprises locales, mais aussi des firmes internationales.

Composition du HCI et représentativité des parties prenantes

I. M'B.

Libreville / Gabon

MIS en place sur instructions du président de la République, et placé sous son autorité, le Haut conseil pour l'investissement (HCI) est un organe qui se veut une plate-forme technique de haut niveau visant à relancer et consolider les investissements économiques. Il comprend, d'un côté, l'administration publique, notamment les ministères en charge de la Promotion des investissements, et de l'Éco-

nomie, et complémentairement un ou plusieurs ministères techniques lorsque les questions d'investissements portent sur des aspects sectoriels.

Ainsi, en plus de ces ministères, il y aura ceux des Infrastructures et de la Santé si les débats d'investissements portent sur les investissements de ces secteurs, etc. De l'autre côté, il y a les acteurs du secteur privé et, dans une moindre mesure, les bailleurs de fonds multiformes.

Naturellement, outre la haute administration et le secteur privé, il y a l'Agence



Photo : Joe Manianga

Les patrons des grandes entreprises nationales acteurs majeurs du HCI

nationale de promotion des investissements (ANPI) qui pilote et veille sur les aspects techniques d'organisation.

De manière générale, les autorités ont souhaité que la composition des membres du HCI tienne compte de la nécessité d'un équilibre, tant

au niveau sectoriel que géopolitique car, il est question d'assurer la représentativité des investisseurs locaux (incluant les PME), des pays amis déjà présents sur le territoire et investisseurs autour de la table.

Les membres sont sélectionnés en fonction de leur capacité d'investissement dans les secteurs stratégiques de notre économie, ainsi que leurs capacités techniques (services financiers, BTP, distribution, mines, agriculture, etc.).

Les bailleurs de fonds (BAD, BM, AFD) peuvent être associés en tant qu'observateurs

lors de la tenue de la session, ainsi que tout expert dont la compétence sera jugée utile à l'avancement des travaux. Selon nos informations, la première session sera composée d'un tiers des investisseurs locaux gabonais, du même quota d'investisseurs locaux étrangers et d'un tiers d'investisseurs étrangers non établis au Gabon. Le souhait des autorités est d'instaurer une périodicité régulière dans la tenue du HCI. Une fréquence qui permettrait de construire la confiance nécessaire à un dynamisme économique national inclusif.

HCI : l'aboutissement d'une démarche construite

I. M'B.

Libreville / Gabon

LE Haut conseil pour l'investissement qui se tient aujourd'hui

est l'aboutissement de plus de deux mois d'élaboration technique. Déjà, le 20 janvier 2017, sous la coordination du Premier ministre, chef du gouvernement, s'est tenue une réunion technique, à l'hôtel Nomad. Cette première rencontre a permis de jeter les bases d'un dialogue franc et sincère entre le secteur public et le secteur privé.

« J'avais pris l'engagement, au nom du gouvernement, d'intensifier le dialogue public-privé. J'avais réitéré, en cette circonstance (en référence à la présentation de

Politique générale, ndlr) devant vous, la détermination des pouvoirs publics à s'appuyer sur votre accompagnement dans le processus de diversification de la base productive de notre économie », avait indiqué Emmanuel Isozo Ngondet aux chefs d'entreprises ce jour-là.

Au sortir de cette réunion préparatoire, cinq commissions ont été mises en place. Lesquelles commissions devaient travailler en ateliers. Il a été aussi question d'identifier les obstacles et de débattre, sans langue de bois, des leviers nécessaires à la relance des investissements.

La commission 1 s'est penchée sur les "procédures administratives, l'application des textes, la bonne gouvernance, les marchés publics et règlement de la dette".



Photo : Joe Manianga

Le 22 février 2017. La remise du Rapport final au Premier ministre, chef du gouvernement.

Le deuxième groupe a abordé les questions relatives à la "révision du cadre de l'investissement (charte de l'investissement, PPP, mobilisation des ressources, capital investissement, etc.) et à la revue du système bancaire".

La commission 3 s'est exercée à trouver des réponses à la "fiscalité et à la parafiscalité" qui fâchent les opérateurs économiques.

La quatrième commission a réfléchi sur le "capital humain (réglementation du travail, formation professionnelle) et la sécurité

sociale".

Enfin, la cinquième et dernière commission s'est vue confier la mission de dégager des solutions à la problématique de "l'accès au foncier économique, aux coûts et qualité des facteurs de production (transport, fret, logistique, électricité), aux infrastructures, à la compétitivité des filières (bois, agriculture, industrie, construction, infrastructure numérique et le secteur tourisme), Doing business".

Durant les travaux, des questions sensibles ont été abordées, même la surfacturation des marchés, la corruption et les conflits d'intérêts.

Au terme des travaux en ateliers, une deuxième réunion préparatoire au HCI s'est tenue le 22 février 2017. Le Premier ministre a souhaité

que lui soit présentée la délibération des réflexions des commissions, avant sa transmission du Rapport final desdites réflexions au président de la République, chef de l'Etat.

Le Haut Conseil qui se tient aujourd'hui est donc l'aboutissement d'une démarche construite. Laquelle a cerné, sans complaisance aucune, les freins à l'investissement, et identifier les leviers à déclencher pour relancer la croissance.

Le conclave de ce 7 mars 2017 s'apparente donc à un arbitrage des choix à opérer et aux impulsions d'investissement à appuyer, sous les directives du président de la République, pour que l'économie nationale reparte, forte d'une croissance créatrice de richesse inclusive et d'emplois.

CHANGEMENTS	COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 07/03/2017	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSISERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957			
		USD	1,0565	1USD =	620,877	1 USD	642,608	CAC 40	07/03/2017	4 995,13
		CAD	1,4161	1CAD =	463,214	1 CAD	487,410	DOW JONES	07/03/2017	21 005,71
		JPY	120,8300	1JPY =	5,429	100 JPY	564,525			
		GBP	0,8636	1GBP =	759,605	1 GBP	792,693			
		CHF	1,0675	1CHF =	615,864	100 CHF	64 312,40			
		ZAR	13,8220	1ZAR =	47,547	100 ZAR	4 935,00			
		MAD	10,6980	1MAD =	61,316	MAD	63,76			
		CNY	7,2872	1CNY =	90,015	1CNY	92,72			
		KES	108,8100	1KES =	6,028	1KES	6,21			

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
07 Mars 2017: 55,48